

SECTEUR EAU : LES CHIFFRES-CLES

Note rédigée à l'attention des
membres de la Coalition Eau

Actualisation :
Juillet 2019

CONTACT

Coalition Eau
c/o Gret
Campus du Jardin Tropical
45, avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne Cedex

Tél. +33 (0)1 70 91 92 00
Email contact@coalition-eau.org

www.coalition-eau.org

1. Accès à l'eau potable

- **2,2 milliards de personnes**, soit 29% de la population mondiale, n'ont pas accès à des services d'alimentation domestique en eau potable géré en toute sécurité. (Rapport du Joint Monitoring Program 2019, OMS/UNICEF)
Définition d'un « service d'eau potable géré en toute sécurité » : eau de boisson provenant d'une source d'eau améliorée (eau courante, puits tubulaire ou forage, puits protégé, source protégée, eau emballée ou livrée) située au domicile, disponible en cas de besoin et exempte de contamination chimique et fécale.
- **71% de la population mondiale** (5,3 milliards de personnes) utilise un service d'eau potable géré en toute sécurité. (Ibid.)
- **785 millions de personnes** manquent encore d'un service élémentaire d'eau potable. (Ibid.)
Définition d'un « service élémentaire d'eau potable » : eau de boisson provenant d'un point d'eau améliorée (eau courante, puits tubulaire ou forage, puits protégé, source protégée, eau emballée ou livrée), à condition que le trajet aller-retour pour aller chercher l'eau ne dépasse pas 30 minutes, temps d'attente compris.
- **207 millions de personnes** passent plus de 30 minutes par voyage aller-retour pour collecter de l'eau à partir d'une source améliorée (constituant un service limité d'eau potable) (ibid.)
Définition d'un « service limité d'eau potable » : eau de boisson provenant d'un point d'eau améliorée (eau courante, puits tubulaire ou forage, puits protégé, source protégée, eau emballée ou livrée), pour lequel le trajet aller-retour pour aller chercher l'eau dépasse 30 minutes, temps d'attente compris.
- **144 millions de personnes** recueillent encore de l'eau de boisson directement à partir des sources d'eau de surface (puisées dans des lacs, des cours d'eau ou des canaux d'irrigation). (Ibid.)
- Sur les **785 millions de personnes** n'ayant toujours pas accès à un service élémentaire d'eau potable, **8 personnes sur 10 vivent en zone rurale**. La moitié d'entre elles vivent dans l'un des Pays les Moins Avancés (Ibid.)
- **2 personnes sur 3** ayant accès à l'eau potable gérée en toute sécurité vivent en milieu urbain. (Ibid.)
- Dans les pays en situation de conflit ou traversant une période de troubles, **les enfants sont 4 fois moins susceptibles d'avoir accès à des services élémentaires d'approvisionnement en eau** que les enfants vivant dans d'autres pays. (Rapport de synthèse 2018 sur l'ODD6 relatif à l'eau et à l'assainissement, UN-Water, 2018)
- La région européenne (selon la commission statistique des Nations Unies) compte **98 millions de personnes** (6,6%) sans accès à une source d'eau gérée en toute sécurité en 2017. 38 millions de personnes (5,2%) n'ont accès qu'à une source d'eau élémentaire et 5,5 millions n'ont accès qu'à des services d'eau limités (Rapport du Joint Monitoring Program 2019, OMS/UNICEF).
- Les habitants d'établissements informels doivent s'acquitter de factures nettement plus élevées pour l'eau, lesquelles sont souvent **10 à 20 fois supérieures à celles de leurs voisins les plus riches** (Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau. Ne laisser personne de côté, WWDR, 2019).

Accès à l'eau potable en France (métropole) :

- En France métropolitaine, **plus d'un million de ménages** ont du mal à payer leurs factures d'eau : 1 210 000 locataires en impayés de loyers ou de charges (un consensus existe au niveau des pays de l'OCDE considérant que le prix de l'eau devient inabordable lorsque cette facture dépasse 3 % des revenus effectifs du ménage) (ENL 2013, calculs FAP)
- En France métropolitaine, **1,4 million de français** ne bénéficient pas d'un accès à l'eau potable géré en toute sécurité (Rapport du Joint Monitoring Program 2019, OMS/UNICEF).

- En **Outre-Mer** :
 - **Guyane** : 4,5% des habitants n'ont pas accès à des services élémentaires d'eau potable (environ 35 000 personnes) et 3,4 % (environ 26 000 personnes) n'ont pas accès à des installations sanitaires améliorées. Plus de 16 000 personnes recueillent leur eau de boisson directement à partir des sources d'eau de surface.
 - **Mayotte** : 16,3% des habitants n'ont pas accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité (41 000 personnes), principalement du fait du manque de disponibilité des services à proximité immédiate du domicile. Plus de 7000 personnes recueillent leur eau de boisson directement à partir des sources d'eau de surface.
 - **Guadeloupe** : 2,6% des habitants n'ont pas accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité (12 000 personnes), principalement du fait de la contamination forte de l'eau (matières fécales, arsenic ou fluor).
 - **Martinique** : 1,1% des habitants n'ont pas accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité (4 000 personnes), principalement du fait de la contamination forte de l'eau (matières fécales, arsenic ou fluor).
 - **Réunion** : 3,8% des habitants n'ont pas accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité (33 000 personnes), principalement du fait de la contamination forte de l'eau (matières fécales, arsenic ou fluor).
 - **Nouvelle Calédonie** : 3,3% des habitants n'ont pas accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité (9 000 personnes), principalement du fait de la contamination forte de l'eau (matières fécales, arsenic ou fluor). (Ibid.)

2. Accès à l'assainissement

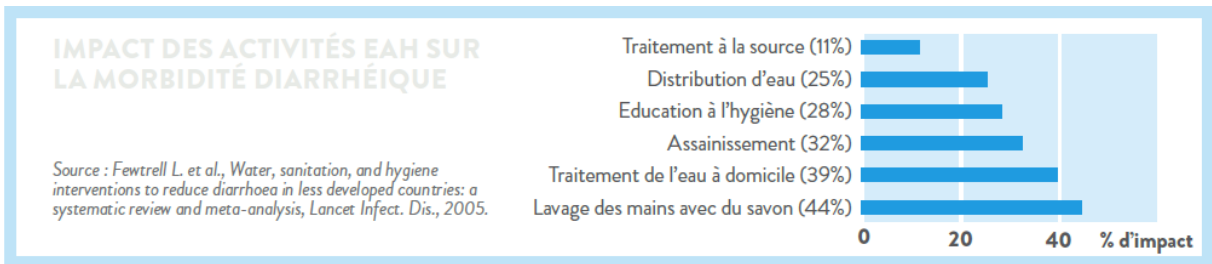
- **4,2 milliards de personnes**, soit 55% de la population mondiale, ne disposent pas de services d'assainissement gérés en toute sécurité. (Rapport du Joint Monitoring Program 2019, OMS/UNICEF)
Définition d'un « service d'assainissement géré en toute sécurité » : utilisation d'une installation sanitaire améliorée (toilettes à chasse d'eau vers un réseau d'égout ou une fosse septique, latrine améliorée à fosse ventilée, latrine à fosse avec dalle, toilettes à compostage), où les excréments sont éliminés en toute sécurité in situ ou transportés et traités hors site, non partagée avec d'autres ménages et qui dispose d'un dispositif de lavage des mains avec du savon.
- **2 milliards de personnes** ne disposent toujours pas d'installations sanitaires élémentaires. (Ibid.)
Définition d'« installations sanitaires élémentaires » : utilisation d'une infrastructure d'assainissement améliorée (toilettes à chasse d'eau vers un réseau d'égout ou une fosse septique, latrine améliorée à fosse ventilée, latrine à fosse avec dalle, toilettes à compostage) et non partagée
- **Sur les 2 milliards de personnes n'ayant pas** accès à des installations sanitaires élémentaires, **7 sur 10** vivent en milieu rural. Un tiers d'entre elles vivent dans un PMA. (Ibid.)
- **3 personnes sur 5** disposant de services d'assainissement gérés en toute sécurité vivent en milieu urbain. (Ibid.)
- **701 millions de personnes** ont accès à des installations non améliorées c'est-à-dire qu'elles partagent des toilettes ou latrines avec d'autres foyers. (Ibid.)
- **673 millions de personnes** pratiquent la défécation à l'air libre. (Ibid.)
- Dans les pays en situation de conflit ou traversant une période de troubles, **les enfants sont 2 fois moins à bénéficier de services d'assainissement de base** que les enfants vivant dans d'autres pays. (Rapport de synthèse 2018 sur l'ODD6 relatif à l'eau et à l'assainissement, UN-Water, 2018)
- La région européenne (selon la commission statistique des Nations Unies) compte **313 millions de personnes** (21,1%) sans accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité en 2017. 130 millions de personnes (17,5%) n'ont accès qu'à des installations sanitaires élémentaires et 7 millions n'ont accès qu'à des installations sanitaires limitées (Rapport du Joint Monitoring Program 2019, OMS/UNICEF).

Accès à l'assainissement en France (métropole) :

- **7,5 millions de personnes n'ont pas accès** à des équipements d'assainissement gérés efficacement et en toute sécurité (Ibid.).
- **877 000 personnes** n'ont accès qu'à des services limités (sont principalement concernées les zones urbaines). (Ibid.)
- En **Outre-Mer** :
 - **Mayotte** : 47% des habitants n'ont pas de toilettes à l'intérieur du logement (Statistiques INSEE)
 - **Guyane** : 10,3% des habitants n'ont pas accès à des installations sanitaires élémentaires (79 700 personnes). 26 000 personnes n'ont accès qu'à des sanitaires non améliorés. Environ 4700 personnes pratiquent encore la défécation à l'air libre.
 - **Guadeloupe** : 0,4% des habitants n'ont pas accès à des installations sanitaires élémentaires (1800 personnes).
 - **Martinique** : 0,4% des habitants n'ont pas accès à des installations sanitaires élémentaires (1500 personnes).
 - **Réunion** : 0,4% des habitants n'ont pas accès à des installations sanitaires élémentaires (3000 personnes). (Ibid.)

3. Eau-Assainissement-Hygiène (EAH) et santé

- **60 % de la population mondiale** a un accès de base à des installations de lavage des mains avec de l'eau et du savon disponible à la maison (Rapport du Joint Monitoring Program 2019, OMS/UNICEF).
- **3 milliards de personnes** ne se lavent toujours pas les mains à domicile : 1,6 milliard de personnes ont un accès limité à du savon et de l'eau, 1,4 milliard n'a aucun accès à l'eau et à du savon (Ibid.).
- Près des **trois quarts de la population des PMA** ne se lavent pas les mains avec de l'eau et du savon (Ibid.).
- L'accès à l'eau et au savon pour le lavage des mains varie considérablement oscillant entre **15% en Afrique subsaharienne** et **76% en Asie occidentale** et en **Afrique du Nord**. (Rapport de synthèse 2018 sur l'ODD 6 relatif à l'eau et à l'assainissement, UN-Water, 2018)
- Entre 2000 et 2015, on a enregistré dans les pays à moyens et bas revenus, une baisse de 1,2 million à 526 000 **du nombre d'enfants de moins de cinq ans qui décèdent** à cause de la diarrhée. (Atlas de la santé infantile, OMS, 2017, page 146)
- Chaque année, la diarrhée causée par un accès inadéquat à l'EAH tue environ **361 000 enfants de moins de cinq ans, soit plus de 1 000 enfants par jour**. (Ibid.)
- **58% des cas de diarrhées** dans les pays à moyens et bas revenus, soient 842 000 décès annuels, sont attribuables à une eau non-potable (502 000), un assainissement inadéquat (280 000) ou une hygiène insuffisante consistant à ne pas se laver les mains après défécation (297 000) (Rapport « *Preventing diarrhoea through better water, sanitation and hygiene: exposures and impacts in low-and middle-income countries* », OMS, décembre 2014, page 9). 46% des cas sont en Afrique et 41% en Asie du Sud-Est. (Ibid., page 8)
- **50% des cas de sous-nutrition infantile** dérivent de diarrhées à répétition et d'infections intestinales liées à une eau non-potable, un assainissement inadéquat ou une hygiène insuffisante. (Safe water, better health. Costs, benefits and sustainability of interventions to protect and promote health. OMS, 2008)
- Impact des activités EAH sur la **morbidity diarrhéique** :



- Au moins **un tiers des hôpitaux dans les pays en développement n'ont pas d'eau courante propre**, entraînant des conditions insalubres et une nouvelle propagation de maladies dans les zones touchées par la sécheresse. (Etude « Water availability at hospitals in low- and middle-income countries: implications for improving access to safe surgical care », Septembre 2016)
- En 2016, **74 % des établissements de soins de santé** disposaient de services d'eau potable élémentaires, 21 % des ne disposaient d'aucun service d'assainissement, 16 % n'avaient pas de service d'hygiène (Rapport du Joint Monitoring Program 2019 sur les services d'EAH dans les établissements de santé, OMS/UNICEF)

4. Eau et sécurité alimentaire

- En 2016, le nombre de personnes dans le monde souffrant de sous-alimentation chronique a augmenté, d'après les estimations, passant de 777 millions en 2015 à **815 millions**, un chiffre encore en-deçà toutefois des quelque 900 millions enregistrés en 2000. La prévalence de la sous-alimentation est passée de 14,2 en 2005 à 11% en 2016 (contre 10,6% en 2015). (L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, FAO, 2017)
- L'agriculture représente actuellement **70% des prélèvements** d'eau mondiaux, principalement pour l'irrigation - un chiffre qui augmente dans les zones de stress hydrique élevé et de densité de population (Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources eau. Les Solutions fondées sur la Nature pour la gestion de l'eau, UN-Water 2018)
- La croissance démographique mondiale estimée à **2-3 milliards d'habitants** sur les 40 prochaines années, associée à l'évolution des régimes alimentaires, entraînera une augmentation de la demande alimentaire globale de **60 %** d'ici 2050. Cette augmentation sera de 100% dans les pays en développement. (Rapport mondial des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau. L'eau et l'emploi, UN-Water 2016, page 3)

5. EAH et éducation

- **Seuls 51% des écoles** dans les Pays les Moins Avancés et autres pays à bas revenus disposent de sources d'eau adéquates (en 2011 – sur un échantillon de 51 pays). (Raising even more clean hands: Advancing health, learning and equity through WASH in schools. UNICEF 2012)
- **Seuls 45% des écoles** dans les Pays les Moins Avancés et autres pays à bas revenus sont équipés en installations sanitaires (en 2011 – sur un échantillon de 49 pays). (Ibid.)
- En 2016, **69 % des écoles** disposaient de services élémentaires d'eau potable, 66 % disposaient de services élémentaires d'assainissement, 53 % disposaient de services élémentaires d'hygiène (Rapport du Joint Monitoring Program 2018 sur les services d'EAH dans les écoles, OMS/UNICEF)

6. EAH et genre

- **1 femme sur 3 dans le monde** s'expose aux maladies, à la honte, à des risques de harcèlement ou d'attaques parce qu'elle n'a pas d'endroit sûr pour aller aux toilettes. (WaterAid: Briefing note – 1 in 3 women lack access to safe toilets, 19 November 2012)
- **526 millions de femmes** n'ont pas d'autre choix que de déféquer à l'air libre. (Ibid.)
- Les femmes et les filles qui n'ont pas accès à des toilettes passent **97 milliards d'heures par an** à chercher un endroit pour faire leurs besoins. (Ibid.)
- **1 adolescente sur 10** en Afrique manque l'école durant ses règles et finit souvent par abandonner sa scolarité, notamment du fait d'un manque d'accès à des installations sanitaires adaptées (UNESCO).
- En Afrique, **90% des tâches** de collecte d'eau et du bois sont réalisées par les femmes. (Water and Gender Factsheet, UN-Water, 2013)
- Les femmes et les filles passent souvent **6 heures par jour** à collecter de l'eau en Afrique. (Ibid.)
- En Afrique sub-saharienne, les femmes et les filles des pays à faibles revenus consacrent **40 milliards d'heures par an** à la collecte de l'eau, soit l'équivalent d'une année de travail pour la France. (Ibid.)
- Dans le monde, les femmes représentent **moins de 20 % des propriétaires fonciers**, ce qui limite leur accès aux ressources en eau. En Afrique du Nord et en Asie occidentale, elles représentent moins de 5 % (Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau. Ne laisser personne de côté, WWDR, 2019).

7. EAH et économie

- Les pertes économiques dues à un manque d'accès à l'eau et à l'assainissement sont estimées à **260 milliards de dollars** par an. Ces pertes sont estimées à partir des pertes de temps et de productivité et des pertes dues aux maladies et dépenses médicales. (Global costs and benefits of drinking-water supply and sanitation interventions to reach the MDG target and universal coverage, OMS, 2012)
- Chaque dollar investi dans l'amélioration de l'accès à l'assainissement rapporte **5,5 dollars**. Chaque dollar investi dans l'amélioration de l'accès à l'eau rapporte **2 dollars** (via les économies de traitement médical et les gains de productivité). (Ibid.)

8. Politiques et plans nationaux

- **Deux tiers des 94 pays ayant participé au rapport GLAAS 2014** reconnaissent le droit à l'eau potable et à l'assainissement comme un droit de l'Homme dans leur législation nationale. (Rapport GLAAS 2014, UN-Water)
- **Deux tiers des 75 pays ayant participé au rapport GLAAS 2017** ont intégré les ODD au niveau national. (Rapport du Global Analysis and Assessment of Sanitation and Drinking-Water (GLAAS) 2017, UN-Water)
- Les plans nationaux en matière d'eau potable et d'assainissement, s'ils existent **dans 2/3 des 75 pays GLAAS**, ne sont pleinement mis en œuvre, financés et évalués régulièrement que dans **environ un tiers des pays**. (Ibid.)

- Malgré le large soutien politique pour le droit de l'Homme à l'eau et l'assainissement et l'accès universel à l'EAH, **moins d'un quart des 94 pays GLAAS** ont adopté des cibles d'accès à l'assainissement pour toute la population et moins d'un tiers pour l'accès à l'eau potable. (Ibid.)

9. Financement du secteur

- Le financement en capital nécessaire pour étendre les services EAH à tous, tels que définis dans les cibles 6.1 et 6.2 de l'ODD, s'élève à **114 milliards de dollars par an** entre 2015 et 2030, soit 3 fois plus que les investissements annuels actuels.
Ce chiffre comprend les coûts suivants :
 - Pour l'eau potable : 37,6 milliards de dollars annuels
 - Pour l'accès basique aux toilettes : 19,5 milliards + le traitement des matières fécales : 49 milliards.
 - Pour l'hygiène : 2 milliards.
 - Des coûts liés à un accès basique à l'EAH par lequel passeront une partie des ménages avant d'avoir un niveau de services supérieur tel que défini dans les cibles 6.1 et 6.2. (World Bank, The Costs of Meeting the 2030 Sustainable Development Goal Targets on Drinking Water, Sanitation, and Hygiene, 2016)
- Fournir un accès basique à l'EAH à ceux qui n'ont actuellement pas accès, d'ici 2030, coûterait **28,4 milliards de dollars par an** en capital entre 2015 et 2030 :
 - Accès basique à l'eau (source d'eau améliorée à 30 min aller-retour) : 6,9 milliards par an.
 - Accès basique à l'assainissement (installation sanitaire améliorée) : 19,5 milliards par an.
 - Accès basique à l'hygiène (dispositif d'hygiène avec savon chez soi) : 2 milliards par an. (Ibid.)
- Outre l'investissement en capital, des financements significatifs sont nécessaires pour les opérations et la maintenance (O&M) des services. Pour l'accès basique à l'EAH, ces coûts d'O&M augmentent de 4,2 milliards en 2015 à **31,1 milliards** en 2030. Pour atteindre les cibles 6.1 et 6.2, ces coûts doivent augmenter de 18 milliards en 2015 à **128,8 milliards** en 2030. (Ibid.)
- Sur les 114 milliards nécessaires par an, l'Afrique subsaharienne représente 31% des coûts, l'Asie du Sud 22%, l'Asie de l'Est 14%, l'Amérique latine et les Caraïbes 12%, et l'Asie du Sud-Est 9%. (Ibid.)
- Pour l'Afrique subsaharienne, les dépenses en capital pour fournir l'accès basique aux non-desservis représentent 0,64% du Produit régional brut. Pour atteindre les cibles 6.1 et 6.2, cela représente **2,01% du Produit régional brut**. (Ibid.)
- Les données disponibles sur les budgets indiquent que les dépenses des gouvernements pour l'Eau et l'Assainissement ont augmenté en moyenne **de 4,9% entre 2013 et 2016** (sur la base des données de 17 pays ayant participé à la fois au GLAAS 2014 et au GLAAS 2017). (Rapport GLAAS 2017, UN-Water)
- Au regard des données disponibles, il est difficile de connaître la répartition selon les 3 types de sources de financements des services EAH (tarifs, taxes, transferts). **Seuls 25 des 75 pays GLAAS** (surtout des pays à revenus moyens) ont fournis des informations désagrégées. Pour ces 25 pays, 66% du financement WASH provient des tarifs des services eau et assainissement, 24% des taxes gouvernementales, 8% de financements privés remboursables, 2% provient d'une aide extérieure. (Ibid.)
- **25 des 75 pays GLAAS** ont fourni des informations sur leurs dépenses EAH (à partir du budget national ou d'aides extérieures). Ces dépenses vont de **0,26% à 3,75% du PIB national**. (Ibid.)
- **70 pays sur les 75 du GLAAS** ont indiqué à **22%** avoir les financements suffisants pour atteindre leurs cibles pour l'eau potable en zone urbaine (10% en zone rurale), **13%** pour la cible assainissement en zone urbaine (10% en zone rurale), **19%** pour la cible qualité de l'eau en zone urbaine (9% en zone rurale). (Ibid.)

- **70% des pays du GLAAS** indiquent avoir prévues des mesures spécifiques pour atteindre les **populations les plus pauvres** dans leurs plans nationaux WASH. Cependant, seuls quelques pays indiquent qu'ils sont en mesure de les appliquer en ciblant les ressources et les financements vers les populations pauvres. (Ibid.)
- Les engagements internationaux d'aide publique au développement pour l'EAH ont diminué de **21%** entre 2012 et 2015 passant de **10,4 milliards à 8,2 milliards de dollars US** (représentant 3,8% de l'aide au développement mondiale qui est passée de 171,8 milliards de dollars US en 2012 à 214,6 milliards de dollars US en 2015). (Ibid.)
- Les décaissements des pays CAD de l'OCDE et de plusieurs agences multilatérales ont augmenté depuis 2012 et s'élèvent à **7,4 milliards de dollars US** en 2015 (6,3 milliards de dollars en 2012), ce qui représente environ 70% des engagements de 2015. (Ibid.)
- **85% de la population mondiale sans accès à une source d'eau améliorée et à l'assainissement** vit dans trois régions : Asie centrale et Asie du Sud, Asie de l'Est et du Sud-Est et Afrique subsaharienne. L'aide pour ces trois régions représente 48% de l'APD mondiale pour l'eau et l'assainissement en 2015. (Ibid.)
- En 2015, l'Afrique subsaharienne a reçu **la plus grande part d'aide (20%)**. En revanche, l'aide n'est pas systématiquement dirigée vers les pays avec **les plus faibles taux de couverture** (3 pays à couverture relativement élevée, Jordanie, Iraq et Tunisie, ont reçu plus de 800 millions de dollars d'engagements d'aide soit 11% de l'aide mondiale pour l'eau et l'assainissement). (Ibid.)
- Les engagements d'APD pour les services de base augmentent, de **21% en 2012 à 25% de l'aide** pour l'EAH en 2015. (Ibid.)
- **35% des financements d'aide** vont à l'assainissement en 2015. L'assainissement de base est le secteur le moins financé (puisque seuls 25% des financements EAH vont aux systèmes de base). (Ibid.)
- 25 pays sur les 75 ayant participé au rapport GLAAS 2017 ont déclaré avoir un budget désagrégé pour l'eau potable et l'assainissement, avec 42% alloués aux services d'assainissement et 58% à l'eau potable. (Ibid.)
- En 2015, le secteur de l'eau a perçu seulement **4% du total des investissements du secteur privé** au niveau mondial (secteur des transports : 63%, secteur de l'énergie : 34%), soit un montant de 4,1 milliard de dollars US. La majorité de ces investissements ont eu lieu en Chine et au Brésil. (« Financing options for the 2030 Water Agenda », Banque Mondiale, novembre 2016)
- Entre 2011 et 2015, les engagements d'Aide Publique au Développement (APD) bilatérale et multilatérale de la France pour le secteur Eau-Assainissement-Hygiène (EAH) s'élèvent en moyenne à **689 millions d'euros par an**, dont 558 millions d'euros engagements bilatéraux. La très grande majorité (89%) de ces engagements bilatéraux constitue des prêts bancaires. (Etude « Eau, Assainissement, Hygiène : pour une aide publique au développement de la France pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène à la hauteur des enjeux » (données 2017), Coalition Eau 2018)
- En 2017, les financements octroyés par l'Agence Française de Développement pour l'EAH (APD et non-concessionnels) sont en forte croissance avec **1,3 milliards d'euros d'engagements** (+50% par rapport à 2014). La part des dons a augmenté, passant de 20 millions d'euros de dons de l'Etat français en 2016 à 55 millions d'euros en 2017. (Bilan AFD : suivi 2017 du CIS Eau et Assainissement 2014-2018)
- 98% des Français font de l'eau potable et de l'assainissement une **priorité de l'aide publique au développement**. (Sondage IFOP pour l'AFD, 2015)

10. Suivi et évaluation

- **60% des pays** ayant participé au GLAAS 2017 ont indiqué avoir conduit entre 2014 et 2016 des évaluations nationales sur l'accès à l'EAH, « Joint Sector Review ». (Rapport GLAAS 2017, UN-Water)
- Concernant le contrôle de la qualité de l'eau, **70% des 94 pays** GLAAS 2014 indiquent l'existence d'une surveillance indépendante dans les zones urbaines, comparée à **40%** dans les zones rurales. (Rapport GLAAS 2014, UN-Water)

11. Eau et Coopération

- L'eau n'est pas confinée au sein de frontières politiques ; on estime que le territoire de **145 États** se trouve en partie dans des bassins internationaux (OSU, n.d., données de 2008), et que **21 pays** se trouvent entièrement dans de tels bassins (OSU, n.d., données de 2002). (4e Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau. Gérer l'eau dans des conditions d'incertitude et de risque, WWDR, 2012)
- **60 % des 276 bassins** fluviaux internationaux de la planète sont dépourvus de tout type de cadre de gestion coopérative (De Stefano et al., 2010). (Ibid.)
- Nombreux sont les exemples d'eaux transfrontalières s'étant avérées source de coopération plutôt que de conflit. Seuls **37 conflits graves** impliquant des violences ont eu lieu au cours des 50 dernières années, alors que 150 traités sur les eaux internationales ont été signés. (Ibid.)
- La convention des Nations Unies sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation, adoptée à New-York en 1997, est officiellement entrée en vigueur le 17 août 2014 suite à sa ratification par un **35ème Etat**.

12. Pressions sur les ressources en eau, changement climatique

- **62 millions de personnes** dans le monde ont été impacté par des événements météorologiques extrêmes: **5 millions de personnes** ont été touchés par des inondations et **9 millions par des sécheresses**, notamment en Afrique Subsaharienne (Organisation Météorologique mondiale, 2018)
- **4 milliards de personnes (2/3 de la population mondiale)** connaissent des pénuries sévères d'eau au moins 1 mois par an. (Four billion people facing severe water scarcity - Science Advances, Février 2016)
- **1 demi-milliard de personnes** connaissent des pénuries sévères d'eau toute l'année. (Ibid.)
- **40% de la population mondiale** sera confrontée aux pénuries d'eau d'ici 2050. (OCDE, 2012)
- **Exposition aux pénuries d'eau en 2050 : entre 184 et 270 millions de personnes touchées en plus** avec une hausse de la température de 2°C, au lieu de 1,5°C. (IPCC special report on the impacts of global warming of 1.5 °C, 2018)
- **20 % des aquifères** de la planète sont surexploités. (Rapport mondial des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau. Gérer l'eau dans des conditions d'incertitude et de risque, UN-Water 2012)
- À l'échelle mondiale, **plus de 80% des eaux usées** générées par la société retournent dans l'environnement sans être ni traitées ni réutilisées. (Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources eau. Les Solutions fondées sur la Nature pour la gestion de l'eau, UN-Water 2018)

- Selon les projections du GIEC (2014), au-delà de 2°C de réchauffement par référence à 1990, chaque degré supplémentaire pourrait entraîner une **réduction des ressources en eaux renouvelables de 20 %** pour au moins **7 %** de la population mondiale. (GIEC 5ème rapport, Volume 3, chapitre 3, 2014)
- Selon le GIEC (2008), le nombre de personnes risquant de souffrir d'une augmentation du stress hydrique sera compris entre **1 et 2 milliards** à l'horizon 2050 et entre **1,1 et 3,2 milliards** à l'horizon 2080. (Le changement climatique et l'eau, Document technique VI du GIEC, 2008)
- Dans 22 pays, le **stress hydrique est de plus de 70 %** (correspond à un fort stress hydrique) (Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau. Ne laisser personne de côté, WWDR, 2019)
- Risques d'inondations : **pour 73% de la population, hausse du risque accru d'inondations de 580%** dans le scénario d'un réchauffement de + 4°C, de 170% dans le cas d'un réchauffement de + 2°C et de 100% dans le cas d'un réchauffement de + 1,5°C. (IPCC special report on the impacts of global warming of 1.5 °C, 2018)
- **Diminution des ressources en eaux souterraines : 20% de la surface terrestre** mondiale sera affectée par une réduction de plus de 10% des eaux souterraines renouvelables dans le cas d'une hausse de + 1,5°C. Et 2% de la superficie terrestre connaîtra une diminution extrême de plus de 70% des ressources en eaux souterraines renouvelables dans le cas d'une hausse de + 2°C. (IPCC special report on the impacts of global warming of 1.5 °C, 2018)
- Environ **500 millions de personnes** vivent dans des zones où la consommation d'eau est deux fois plus élevée que les ressources hydriques renouvelables locales (Mekonnen et Hoekstra, 2016). (Rapport mondial des Nations-Unies sur la mise en valeur des ressources eau. Les eaux usées, une ressource inexploitée, UN-Water 2017)
- En 2050, la demande mondiale en eau devrait **croître de 30%** par rapport à aujourd'hui. (Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources eau. Les Solutions fondées sur la Nature pour la gestion de l'eau, UN-Water 2018)
- Aujourd'hui, environ **1,8 milliard de personnes** sont touchées par la **dégradation des sols et la désertification**. Au moins 65% des terres forestières sont dégradées. (Ibid.)
- On estime que **64 à 71% des zones humides naturelles** ont été perdues depuis 1900 en raison de l'activité humaine. (Ibid.)
- La **rareté de l'eau**, exacerbée par le changement climatique, pourrait coûter **jusqu'à 6% du PIB** de certaines régions, accélérer la migration et déclencher des conflits (High and Dry Climate Change, Water and the Economy, Banque Mondiale, 2016).
- Si la dégradation de l'environnement naturel et les pressions sur les ressources mondiales en eau se poursuivent : **52 % de la population mondiale, 45 % du produit intérieur brut (PIB) mondial, et 40 % de la production céréalière mondiale** pourraient être en danger en 2050 (Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau. Ne laisser personne de côté, WWDR, 2019)
- **Les crises liées à l'eau** ont été identifiées comme étant le **risque n°5** en termes d'impacts sociaux à moyen terme, sur les 10 prochaines années. (World Economic Forum Global Risks Report, 2018)
- **Contributions Nationales** : l'eau est la priorité de 93% des pays ayant un volet Adaptation dans les Contributions Nationales des pays pour la COP21 (Étude Partenariat Français pour l'Eau / Coalition Eau, juin 2016).

13. Gestion intégrée des ressources en eau

- En 2011, Un-Water a réalisé une étude mondiale pour déterminer les progrès en matière de gestion durable des ressources d'eau utilisant des approches intégrées. Les premiers résultats de l'analyse des données de plus de 125 pays ont montré que les approches intégrées ont été largement adoptées avec un impact significatif sur le développement et les pratiques de gestion de l'eau au niveau des pays : **64% d'entre eux ont mis au point des plans de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)**, en réponse à la demande du Plan de mise en œuvre de Johannesburg, et **34% affichent une mise en œuvre avancée**. Cependant, depuis l'étude de 2008, il s'avère que les progrès se sont ralentis dans les pays présentant un Indice du Développement Humain (IDH) faible ou intermédiaire. (4e Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau. Gérer l'eau dans des conditions d'incertitude et de risque, WWDR, 2012)

14. Eau et urgence

- **90 % de l'ensemble des risques naturels sont liés à l'eau** et leur fréquence et leur intensité s'accroissent. (Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau. Ne laisser personne de côté, WWDR, 2019)
- En 2010, les sécheresses ont représenté **5 % des catastrophes naturelles** et ont touché **1,1 milliard de personnes**, causé entraînant la mort de **22 millions de personnes** provoquant des **dommages estimés à 100 milliards** de dollars sur la même période (Ibid.).
- Au cours de la période 1995-2015, les inondations ont représenté **43 % des catastrophes naturelles**. Elles ont touché **2,3 milliards de personnes**, entraînant la mort de **157 000 personnes** et provoquant des **dommages estimés à 662 milliards** de dollars EU (Ibid.).
- Le nombre de personnes exposées aux inondations devrait passer **de 1,2 milliard aujourd'hui à environ 1,6 milliard en 2050**, soit près de 20% de la population mondiale. (Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources eau. Les Solutions fondées sur la Nature pour la gestion de l'eau, UN-Water 2018)
- Les dommages causés par les inondations en zone urbaine pourraient atteindre **700 à 1 800 milliards de dollars américains par an d'ici à 2080**. (Rapport mondial des Nations-Unies sur la mise en valeur des ressources eau. Les eaux usées, une ressource inexploitée, UN-Water 2017)
- En moyenne **25,3 millions de personnes sont déplacées** chaque année du fait de catastrophes soudaines (Ibid.)